



# Info Stat



Les statistiques de la MSA

Bobigny, le 8 février 2023

## Les remboursements de soins du régime agricole à fin décembre 2022

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole en décembre 2022 sont légèrement supérieurs à ceux de novembre mais restent inférieurs aux autres mois observés au second semestre 2022. Sur douze mois, la progression est de 2,2 %. Les remboursements des prestations spécifiquement associées à l'épidémie de Covid-19 (tests, vaccins, IJ dérogatoires, etc.) ne contribuent plus que pour **0,1 point** à cette croissance.

### Le régime agricole et ses assurés

Le **régime agricole** protège les salariés agricoles, les non-salariés agricoles et leurs ayants-droit dans les domaines de la santé, la famille, la retraite et les accidents du travail et maladies professionnelles. Au titre des **branches maladie** (y compris **maternité**) et **accidents du travail et maladies professionnelles**, il a remboursé **5,13 milliards d'euros** en 2022 pour les seuls soins de ville, soit **4,9 %** des remboursements tous régimes d'assurance maladie obligatoire confondus.

Les **non-salariés agricoles** représentent **37 %** de la population agricole protégée pour le risque maladie<sup>1</sup>. En moyenne plus âgés et ainsi plus fréquemment atteints d'une affection de longue durée (ALD), ils sont globalement plus consommateurs de soins que les salariés agricoles. Ainsi, pour les soins de ville, leurs remboursements représentent 48 % de ceux du régime agricole.

La baisse tendancielle de la **population non-salariée** protégée en maladie (- 3,2 % en moyenne sur la période 2014-2021) s'accélère légèrement, avec un **recul de 3,5 %** en 2022 après **- 3,1 %** en 2021. En hausse constante de 2014 à 2021 (+ 1,3 % en moyenne annuelle), la population des **salariés agricoles se stabilise** en 2022. Ces effets démographiques contraires expliquent en partie les rythmes d'évolution des dépenses, différents entre les deux régimes. Au global, la population protégée (salariée et non-salariée) diminue de 1,4 % en 2022.

1- Il s'agit ici strictement de la population qui a droit à la prise en charge de ses frais de santé, au titre de la protection universelle maladie (PUMa), du fait de son activité ou de sa résidence en France de manière stable et régulière. (voir encadré méthodologique en dernière page)

MSA Caisse Centrale - Direction de la communication - Service Presse		@msa_actu
Steven Boloko	07 61 55 99 46	<a href="mailto:boloko.steven@ccmsa.msa.fr">boloko.steven@ccmsa.msa.fr</a>
Elora Bayon	01.41.63.72.36	<a href="mailto:bayon.elora@ccmsa.msa.fr">bayon.elora@ccmsa.msa.fr</a>
19 rue de Paris CS50070 - 93013 Bobigny Cedex		
<b>Retrouvez-nous sur :</b> <a href="http://statistiques.msa.fr/">http://statistiques.msa.fr/</a> <a href="http://statistiques.msa.fr/geomsa/">http://statistiques.msa.fr/geomsa/</a> <a href="http://www.msa.fr">www.msa.fr</a>		



Le nombre d'**affiliés** au régime agricole ayant bénéficié d'**au moins un remboursement de soins de ville est stable en 2022** en comparaison avec l'année 2021. L'année 2022 a été marquée par un nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 en début d'année, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente, notamment chez les plus jeunes.

## Hausse des soins de ville pour les salariés agricoles

Dans le régime des **salariés**, l'évolution continue de ralentir et atteint **4,7 %** de hausse fin 2022 tandis que dans le régime **des non-salariés** elle reste identique depuis cinq mois à **- 0,4 %**. Chez ces derniers, les soins liés à la Covid-19 impactent désormais à la baisse l'évolution (- 0,6 point), les remboursements dédiés étant nettement inférieurs en 2022 à ceux de la même période de 2021. Dans le régime des salariés en revanche, ces soins majorent la croissance sur onze mois de 0,3 point.

## Infléchissement des honoraires médicaux

Comme en novembre, les remboursements d'honoraires des **généralistes** de décembre sont sur une tendance décroissante. La baisse continue cependant de s'atténuer au fil des mois (- **4,9 %**). Après un creux ponctuel en octobre, les honoraires des **spécialistes** retrouvent un niveau équivalent aux mois précédents, décembre étant en léger retrait par rapport à la reprise de novembre. La hausse sur un an est de **1,8 %**.

Les remboursements de **soins dentaires** poursuivent le ralentissement entamé le mois précédent et atteignent une croissance de 1,9 %.

## Relative stabilité des honoraires des auxiliaires médicaux

Pour les **masseurs-kinésithérapeutes**, les remboursements de soins sont proches du mois précédent portant l'évolution sur douze mois à 0,4 %. Depuis quatre mois les soins **infirmiers** oscillent, alternant une baisse à une hausse d'ampleur équivalente, mais globalement ils sont sur un plateau bas. L'évolution annuelle atteint - **0,5 %**.

## Arrêt de la décroissance pour les remboursements de biologie

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** marquent une pause dans leur trajectoire décroissante, les dépenses de décembre se situant au même niveau que celles de novembre. Leur évolution sur douze mois est de - **14,6 %**.

## Accentuation de la progression des remboursements de transports

Les remboursements de **transports de patients** sont en hausse quasi constante depuis décembre 2020. Ce mois intensifie encore ce mouvement. Leur hausse atteint 5,9 %.



## Stabilisation des indemnités journalières maladie à un niveau haut

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** se stabilisent avec un mois de décembre équivalent à novembre et atteignent une croissance de **11,3 %**. Concernant les **IJ ATMP**, les versements de décembre repartent après le creux de novembre mais ils restent inférieurs aux mois précédents. Leur croissance annuelle s'établit à 1,3 %.

## Des remboursements pharmaceutiques en ville un peu supérieurs au mois dernier

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** en décembre sont supérieurs à ceux de novembre sans qu'on puisse préfigurer de la suite, ce poste évoluant en dents de scie ces derniers mois. La hausse s'élève à 7,6 %. A l'inverse, les **médicaments rétrocedés** chutent ce mois, conduisant à une accentuation de la baisse des remboursements : - 15,0 %.

## Ralentissement des dispositifs médicaux

Les remboursements de **dispositifs médicaux** sont en retrait après le pic de novembre. Leur croissance est de 0,5 % fin décembre.

**Tableau 1 : Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO**

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin décembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2021
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+2,2%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>+4,7%</b>	<b>+6,7%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>+4,7%</b>	<b>+6,7%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+1,0%</b>	<b>-2,0%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>+5,9%</b>	<b>+1,0%</b>	<b>-2,0%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>+5,9%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,1%	-2,1%	+1,6%	+8,4%	-0,1%	-2,1%	+1,6%	+8,4%
- Médecins généralistes	-4,9%	-8,7%	-1,4%	+4,0%	-4,9%	-8,7%	-1,4%	+4,0%
- Médecins spécialistes	+1,8%	+0,3%	+3,0%	+8,3%	+1,8%	+0,3%	+3,0%	+8,3%
- Dentistes	+1,9%	+2,3%	+1,6%	+17,7%	+1,9%	+2,3%	+1,6%	+17,7%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,2%	-2,0%	+3,2%	+4,4%	-0,2%	-2,0%	+3,2%	+4,4%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+0,4%	-1,3%	+2,6%	+13,2%	+0,4%	-1,3%	+2,6%	+13,2%
- Infirmiers	-0,5%	-2,3%	+3,4%	+1,4%	-0,5%	-2,3%	+3,4%	+1,4%
Laboratoires	-14,6%	-14,0%	-15,1%	+20,8%	-14,6%	-14,0%	-15,1%	+20,8%
Frais de transports	+5,9%	+2,8%	+9,6%	+14,1%	+5,9%	+2,8%	+9,6%	+14,1%
Indemnités journalières (IJ) :	+7,6%	+2,8%	+8,5%	-3,8%	+7,6%	+2,8%	+8,5%	-3,8%
- IJ maladie	+11,3%	+5,5%	+12,4%	-7,8%	+11,3%	+5,5%	+12,4%	-7,8%
- IJ ATMP	+1,3%	-1,7%	+1,8%	+3,9%	+1,3%	-1,7%	+1,8%	+3,9%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+2,1%</b>	<b>+6,9%</b>	<b>+8,1%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+2,1%</b>	<b>+6,9%</b>	<b>+8,1%</b>
Médicaments :	+5,7%	+3,6%	+7,9%	+8,9%	+5,7%	+3,6%	+7,9%	+8,9%
- Médicaments délivrés en ville	+7,6%	+6,0%	+9,4%	+9,2%	+7,6%	+6,0%	+9,4%	+9,2%
- Médicaments rétrocedés	-15,0%	-23,9%	-6,6%	+6,5%	-15,0%	-23,9%	-6,6%	+6,5%
LPP	+0,5%	-1,8%	+3,6%	+5,8%	+0,5%	-1,8%	+3,6%	+5,8%

Source : MSA



## MÉTHODOLOGIE

### Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles, hors indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam).

Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme le forfait patientèle médecin traitant (FPMT), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les vacations des professionnels de santé en centre de vaccination, *etc.*

### Personne protégée en maladie

Bénéficiaire de la prise en charge de ses frais de santé, au titre de la protection universelle maladie (PUMa), du fait de son activité ou de sa résidence en France de manière stable et régulière.

Elle est recensée dans le répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie (RNIAM) qui identifie l'organisme d'assurance maladie auquel elle est rattachée. Pour un régime d'assurance maladie obligatoire, cette population peut différer légèrement de celle bénéficiant également de prestations en espèces ou d'une prise en charge au titre du risque des accidents du travail et des maladies professionnelles (la prise en charge des frais relevant alors du régime d'appartenance au moment de l'accident du travail).

### Corrections CVS-CJO

Les données sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) ; ces corrections sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

### Sigles cités :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

ATMP : Accidents du travail – maladies professionnelles.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

IJ : indemnités journalières.

LPP : Liste des produits et des prestations.

Ondam : Objectif national des dépenses de l'assurance maladie.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

PUMa : Protection universelle maladie.

RA : Régime agricole.

RNIAM : Répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie.

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

### Pour en savoir plus :

Voir la note de conjoncture intégrale de décembre 2022 :

<https://statistiques.msa.fr/publication/conjoncture-maladie-au-regime-agricole-a-fin-decembre-2022-note/>